



Surveillance des communes

Surveillance des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
Messieurs les Conseillers administratifs
de la Ville de Genève
Case postale
1211 GENEVE 3

N/réf: MMD/fmo

Genève, le 23 avril 2003

251/03

Concerne : Bouclement du compte relatif au crédit extraordinaire de 2 000 000 F, voté le 5 décembre 1995, destiné à la conversion rétrospective des anciens fichiers de la Bibliothèque publique et universitaire qui présente un solde positif de 242,10 F.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 9 avril 2003, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en avons pris acte.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Myriam Matthey-Doret
Directrice

Copie pour information :

- Surveillance des communes, section financière

Date d'affichage : 17 avril 2003
Fin délai référendaire le : ---